Cinquante quatrième année. - N° 29 A Lundi 10 et mardi 11 février 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1227

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

879 150 225 RCS Nantes.
LES STORES NANTAIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000 EUR.
Adresse : 2, rue Jules Verne, 44700 Orvault.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 250000,00 euros..
Etablissement : Etablissement complémentaire.
Activité : Fabrication et vente de stores et fermetures et de tous équipements pour la maison.
Adresse : allée du Cap Horn ZA de la Plée, 44120 Vertou.
Précédent propriétaire : 339 363 475 RCS Nantes. **STORES NANTAIS.**
A dater du : 25 novembre 2019.
Date d'effet : 1er janvier 2020.
Date de commencement d'activité : 1er janvier 2020.
Publication légale : L'Hebdo de Sèvre et Maine *du* 9 janvier 2020.
Oppositions : au siège du fonds cédé allée du Cap Horn ZA de la Plée 44120 Vertou pour la validité, Cabinet de Me Bezy 41 rue la Tour d'Auvergne 44200 Nantes pour la correspondance..
Commentaires : Suivant acte SSP en date du 19/12/2019, enregistré à Service de la publicité foncière et de l'enregistrement Nantes 2 le 03/01/2020, référence 4404P02 2020 A 00001. Cession d'un fonds de commerce de fabrication et ventes de stores et fermetures et de tous équipements de la maison exploité à VERTOU 44120, allée du Cap Horn ZA de la Plée, moyennant le prix global de 250 000 euros. Domicile précédent propriétaire : 2 rue Jules Verne 44700 ORVAULT. Domicile nouveau propriétaire : 2 rue Jules Verne 44700 ORVAULT, précédemment domicilié 4 rue Gobillon 72220 LAIGNE EN BELIN. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L141-12 du code de commerce.